

Créer und SIT communal : pourquoi, comment, avec qui?

Autor(en): **Eigenheer, K.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK =
Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **98 (2000)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-235635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Créer un SIT communal: pourquoi, comment, avec qui?

Tout, aujourd'hui, vous pouvez tout savoir – ou presque – sur la manière de créer et d'entretenir un SIT communal ou intercommunal. L'ASIT-VD et l'Union des communes vaudoises (UCV) ont réalisé, à l'intention expresse des autorités communales, deux publications qui font toute la lumière sur les conditions de création et de gestion de ces outils d'un type nouveau.

Der Artikel erläutert, wie ein kommunales oder regionales Land- bzw. Geo-Informationssystem aufgebaut und unterhalten wird. Die Vereinigung Landinformationssystem des Kantons Waadt (ASIT-VD) und der Verband der Waadtländer Gemeinden haben für Gemeindebehörden zwei Publikationen herausgegeben, die den Aufbau und den Betrieb dieser neuartigen Hilfsmittel erläutern.

Oggi potete praticamente conoscere tutto – o quasi – sulla creazione e la manutenzione di un SIT comunale o intercomunale. L'ASIT-VD e l'Unione dei comuni vodesi hanno realizzato, su espressa richiesta delle autorità comunali, due pubblicazioni che spiegano le condizioni di creazione e gestione di questi strumenti innovativi.

K. Eigenheer

L'aventure SIT

L'aventure de la mise en œuvre d'un SIT dans votre commune peut démarrer de la manière suivante. Vous êtes secrétaire municipal ou syndic et une personne en quête de renseignements se présente dans votre bureau:

«Je souhaite construire une villa sur cette parcelle et je voudrais connaître, si cela est possible, les limites de constructions, la position des collecteurs d'eaux usées, les canalisations d'eau potable, etc.»

Le temps de réponse à cette demande peut être plus ou moins rapide selon le type de système d'information à votre disposition:

- la *mémoire humaine* constitue le premier type: vous avez la connaissance parfaite du territoire de votre commune et depuis plus de 15 ans, vous avez suivi tous les chantiers. L'inconvénient survient quand vous prenez votre retraite: avec votre départ, c'est le système d'information de votre commune qui disparaît.
- les *plans papier* constituent le second type de système d'information: ces sup-

ports contiennent la grande partie des informations géographiques de votre commune et leur utilisation est très pratique. Les problèmes surviennent toujours quand vous en avez besoin au moment présent: «nous ne disposons pas du plan du réseau d'eau car nous l'avons mis à disposition d'un bureau d'ingénieurs», «ce bâtiment qui figure sur le plan a été démoli depuis plus de cinq ans», «les canalisations d'eaux

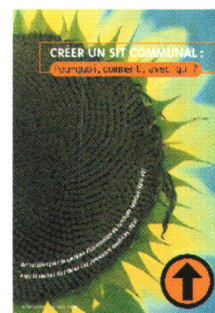


Fig. 1: Brochure «Créer un SIT communal: pourquoi, comment, avec qui?»

usées sont en fait en séparatif et nous attendons les nouveaux plans depuis plus de six mois», «pouvez-vous repasser demain, le temps de regrouper toutes les informations», etc.

Votre interlocuteur, selon les réponses qu'il aura reçues, aura une piètre opinion de votre commune à l'aube du XXI^{ème} siècle. Mais dans la grande majorité des cas, la combinaison de la mémoire humaine et des plans papiers permet de satisfaire pleinement votre interlocuteur.

Le hic, c'est quand un industriel vient vous voir avec la requête suivante: «Je suis à la recherche d'une parcelle d'une superficie comprise entre 2000 à 3000 m² située en zone industrielle et à moins de 200 mètres d'une conduite de gaz». Votre mémoire est peut-être infaillible, vos plans certai-

Création d'un SIT	Gestion d'un SIT
Analyse des besoins Elaboration du projet • données prioritaires • étude d'organisation • choix techniques Mise en œuvre • organisation • gestion centralisée • acquisition de données • achats techniques • acquisition des premiers domaines de données	Gestion centralisée • maintenance du matériel et des programmes • pérennité des données • traitement des données • mises à jour • intégration de nouvelles données Acquisition de données • modules par domaines • pilotage par le gestionnaire du SIT

Tab. 1: Processus (extraits de la brochure «Créer un SIT communal. Pourquoi, comment, avec qui?»).

Qu'est-ce qu'un SIT?

Les «systèmes d'information du territoire» ou «SIT» sont des outils de gestion d'un type nouveau, fruits d'un étonnant croisement entre les cartes et les fichiers.

- Il y a des siècles que les cartes aident à la décision. Qu'elles servent à recenser des richesses, à collecter l'impôt, à construire des réseaux, à faire la guerre..., les cartes donnent du pouvoir sur les territoires.
- De même – est-il besoin de le rappeler? –, les fichiers d'information ne datent pas d'hier. Registres, inventaires, recensements, listes, répertoires... sont les moyens ordinaires d'administrer les êtres, les événements et les choses.

Grâce à l'informatique, un SIT réunit les avantages des deux:

- carte, il montre comment des faits se répartissent sur un territoire;
- fichier, il fournit sur ces faits d'innombrables données.

Il a trois fonctions: centraliser et stocker des données en grand nombre; les traiter selon les besoins de la décision; les restituer et les transmettre sous une forme adaptée aux attentes des destinataires.

nement à jour, mais il faut bien avouer qu'une telle demande nécessitera un certain temps pour y répondre.

Aujourd'hui, les systèmes d'information du territoire ou SIT peuvent répondre rapidement à ce type de requête. Ils constituent l'environnement informatique idéal pour gérer l'ensemble des données géographiques de votre commune quelle que soit sa taille, petite ou grande.

Les SIT permettent:

- de regrouper et de stocker de manière organisée dans un même outil l'ensemble des informations géographiques de la commune dispersées au

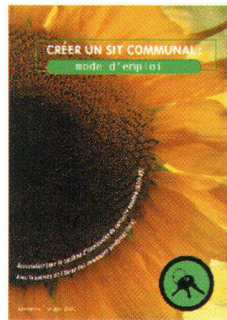


Fig. 2: Guide général de mise en œuvre d'un système d'information du territoire communal ou intercommunal.

jourd'hui sur divers supports (mémoire vivante et plans papiers entre autres),

- d'accéder aisément à ces données,
- de garantir que ces informations soient exactes, fiables, cohérentes et à jour (à condition de suivre les procédures de gestion y relatives),
- d'apporter des outils d'aide à la décision pour répondre à des requêtes complexes ou obtenir des informations de synthèse,
- de diminuer les temps nécessaires à la collecte et à la compilation des données

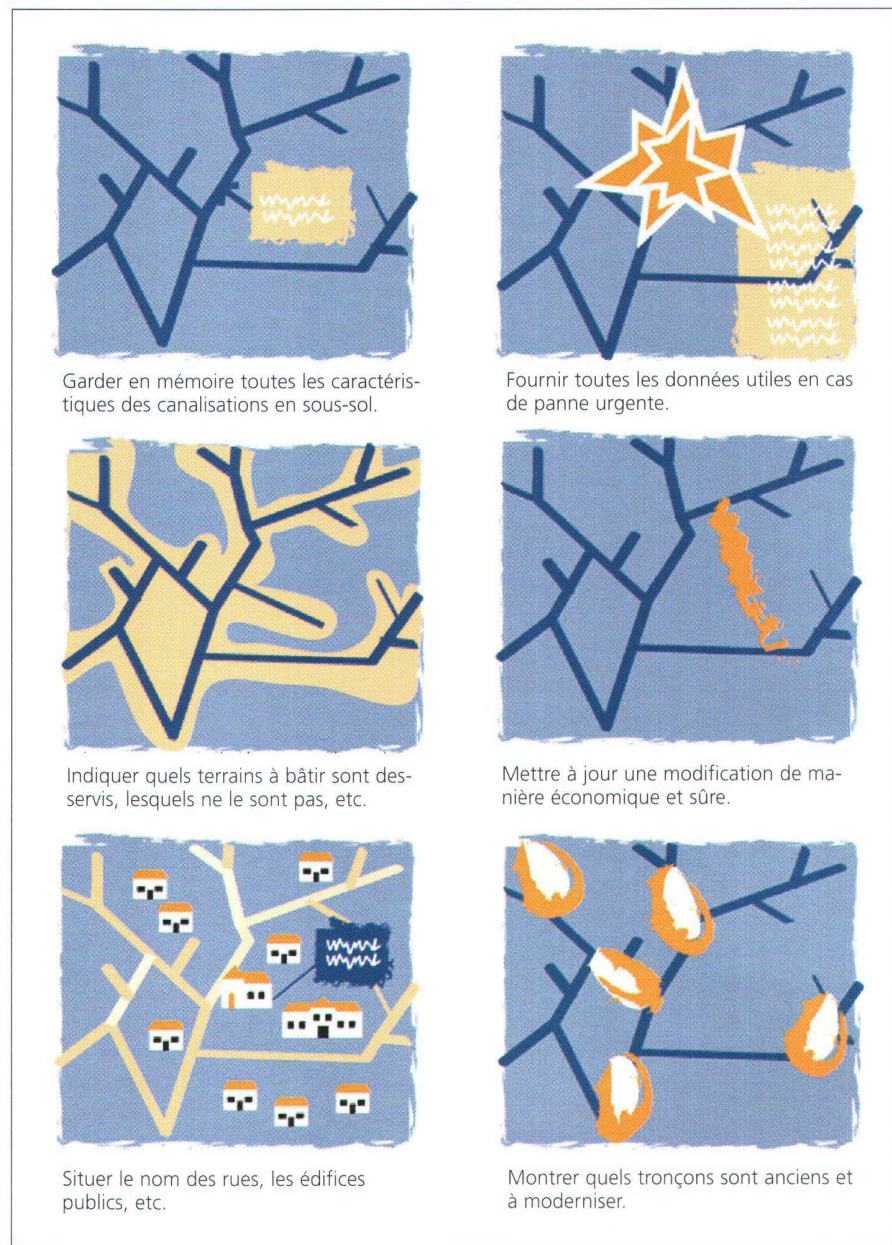


Fig. 3: Qu'est-ce qu'un SIT?

destinées à renseigner le citoyen, à la conception de projets ou à la prise de décision,

- de produire des plans représentant les données désirées, à des échelles, à des cadrages et à des formats adaptés.

En bref, ils contribuent à augmenter l'efficacité des services que vous offrez dans votre commune.

16 pages pour se faire une opinion

Les spécialistes ont tendance à oublier que l'écrasante majorité de nos concitoyens n'a aucune idée de ce que veut dire le sigle «SIT» ni de ce que peut être la réalité d'un «système d'information du territoire» (voir encadré). Or parmi cette écrasante majorité, il se trouve des personnes en charge de responsabilités communales et qui, bombardées d'informations et de sollicitations de toutes sortes, cherchent désespérément des outils de gestion adaptés.

C'est à elles que s'adresse la brochure «Créer un SIT communal: pourquoi, comment, avec qui?» (fig. 1). En 16 pages (disponibles gratuitement sur demande à l'ASIT-VD), un non-initié aux arcanes de la géomatique peut se faire une opinion fondée sur les motivations pouvant conduire à créer un SIT communal ou intercommunal, sur la manière d'en élaborer le projet et sur les partenaires enrôlés dans l'aventure. Une brochure qui – fait rare de nos jours – ne cherche à vendre aucun logiciel ni matériel informatique. Bien au contraire, l'ASIT-VD et l'UCV conseillent vivement aux communes ou aux groupes de communes de faire passer au premier plan l'analyse de leurs besoins – savoir ce qu'elles veulent avant d'aller voir un fournisseur – et les questions d'organisation – c'est aux machines de s'adapter aux personnes, et non l'inverse. Avec un tournesol en couverture, la brochure porte fiè-

rement son ambition: semer les graines d'un réseau de SIT vaudois aux données échangeables qui, en s'étoffant progressivement, formera une formidable source d'informations chiffrées et localisées sur les réalités vaudoises.

Un guide général pour piloter

Sous un autre tournesol en couverture, l'ASIT-VD et l'UCV publient parallèlement un *Guide général de mise en œuvre d'un système d'information du territoire communal ou intercommunal* (fig. 2). Il ne s'agit plus seulement d'une brochure, mais d'un ouvrage consistant présentant, en une trentaine de pages, les conditions générales d'élaboration d'un SIT communal ou intercommunal.

- Les étapes de création et de mise en œuvre d'un SIT prennent en compte ses trois aspects-clés: les moyens organisationnels et humains, les domaines de données prioritaires à intégrer et – seulement en troisième lieu – les moyens techniques (matériel et logiciel informatique).
- Plusieurs scénarios sont imaginables, selon la manière de partager les responsabilités entre la commune et ses mandataires extérieurs: l'essentiel est d'assurer la pérennité de la gestion centralisée du SIT, indépendamment des acquisitions de données qui pourront enrichir le SIT progressivement.
- Un chapitre spécial est consacré aux spécifications techniques: ce texte de vulgarisation très accessible permet à un responsable communal de repérer les enjeux à surveiller.
- De même, un chapitre sur les coûts passe en revue les principaux postes budgétaires et explore les conditions de réalisation d'un tel investissement.

Complété par trois annexes, l'ouvrage (disponible sur commande à l'ASIT-VD)

constitue un solide *vade mecum* pour une commune ou un groupe de communes qui, suivant la voie ouverte par les Universités, les grandes villes et les grandes entreprises, décident de profiter de la baisse des coûts de l'informatique pour s'équiper d'un SIT adapté à leurs besoins.

Karin Eigenheer

Association pour le système d'information du territoire vaudois

Coordination et secrétariat

5, rue de l'Université

Case postale 144

CH-1000 Lausanne 17

e-mail: karin.eigenheer@asit.vd.ch



Présentation de l'ASIT-VD

L'Association pour le Système d'Information du Territoire Vaudois (ASIT-VD) a été créée il y a quatre ans par des fournisseurs et des utilisateurs de données géographiques pour rendre possible les échanges d'information sur le territoire. Elle regroupe aujourd'hui près de 150 membres dont l'Administration cantonale, des communes et des associations de communes, des distributeurs d'énergie, des professionnels (géomètres, prestataires de services, etc.), l'EPFL, la Banque cantonale vaudoise, etc.

En 1997, l'ASIT-VD a mis en service la première plate-forme d'échange de données géographiques sur le territoire vaudois sous la forme d'un serveur Internet dont l'adresse est www.asit.vd.ch.